

pas habitués aux termes techniques ni au verbiage légal, la législation qui gouverne aujourd'hui, l'émission des billets de banque. Il ne nous reste à signaler, étudier, expliquer et appliquer qu'une dernière disposition, celle qui limite cette émission à un certain montant.

L'article 51 de la loi autorise chaque banque—moins deux qui y sont nommées, à émettre de ces billets jusqu'à concurrence du montant de son capital versé et intact.

La garantie offerte par le dépôt dont il vient d'être question n'est enfin de compte qu'un surcroît de précautions, car les billets des banques sont tout d'abord garantis par un privilège primordial sur tout l'actif de la banque et ils sont limités à la concurrence du capital versé et intact.

Mieux que cela, ils sont garantis par la double responsabilité des actionnaires; car, il est bon de le dire, les actionnaires d'une banque sont engagés, non seulement au montant de leurs actions, mais, en cas de liquidation, ils se trouvent responsables pour une seconde fois ce montant. Ainsi un actionnaire possédant 10 actions de \$100.00 est responsable, non seulement pour \$1000, montant de ses actions, mais pour une fois plus, c'est-à-dire \$2,000, et en cas de liquidation et d'insuffisance de fonds il aurait à rembourser aux liquidateurs un autre somme de \$1000 en sus des \$1000 que représentaient ses actions.

(A suivre.)

ACTUALITÉS

Un diction anglais prétend que les promesses comme la croûte d'un pâté, sont faites pour être brisées; mais dans le commerce ce diction ne doit jamais être pris à la lettre.

L'American Druggist prétend que le procédé de conservation des fruits en boîtes vient de Pompéi. Il dit que, lorsque l'on a commencé à déblayer les restes de la célèbre cité romaine enfoncée par la première éruption du Vésuve, on trouva dans l'office d'une maison un grand nombre de jarres remplies de figues conservées. Un américain—On les trouve partout ces américains—aurait ouvert une de ces jarres et trouvé que les figues étaient encore fraîches et appétissantes. Puis en cherchant comment cela s'était fait, il aurait découvert que les figues avaient été placées bouillantes dans les jarres, dont le couvercle était percé d'un trou laissé pour donner issue à la vapeur et que le trou avait été ensuite bouché avec de la cire.

L'année suivante, dit le confrère, l'industrie des fruits en conserves était fondée aux Etats-Unis, avec le même procédé qui était en vogue à Pompéi vingt siècles auparavant.

Une bonne histoire de commis-voyageur contée par le *New England Grocer*: "J'étais alors au Manitoba, dans les feronnies. J'avais un vieil allemand pour client qui tenait un petit magasin de campagne. Il échangeait son calicot, son sucre et sa ferblanterie contre des œufs et des volailles. Sa place à vingt milles de la plus proche station de chemin de fer, au milieu d'une colonie d'Allemands, j'avais l'habitude de m'y

rendre en voiture deux ou trois fois par année et de lui vendre une jolie petite facture.

"Quand j'eus fait complètement sa connaissance, je découvris qu'il n'avait qu'une idée très rudimentaire de la comptabilité; sa manière de calculer le prix vendant était d'une simplicité merveilleuse. Il prenait du prix coûtant et le multipliait par deux. Naturellement, comme j'avais beaucoup de dépenses à faire pour aller lui vendre, j'arrangeais mes prix en conséquence.

"Il arriva une fois que je trouvais mon bon homme de mauvaise humeur. Il ne voulait faire aucune affaire avec moi; il refusait même d'entrer en conversation. Je rôdai dans les environs pour prendre langue et je finis par découvrir qu'un autre voyageur était passé et lui avait vendu des marchandises à environ 25 p. c. meilleur marché que moi. Muni de ce renseignement, je retournai trouver le bonhomme et je lui montrai les cadenas que je lui vendais \$4.00 et ceux que mon concurrent lui vendait \$3.00. Ma douzaine de cadenas lui coûtait \$4.00; il multipliait par deux les deux, les vendait \$8.00 et gagnait \$4.00. Les cadenas de l'autre lui coûtaient \$3.00; il multipliait par deux et faisait \$3.00 de profit. Donc il faisait un bénéfice net de \$1.00 en achetant de moi, sur une douzaine de cadenas, et ainsi de suite sur toute la facture.

Le bonhomme le comprit parfaitement et ne m'a jamais lâché depuis."

Nous avons admiré ce matin, une splendide coupe d'argent massif offerte à l'exposant qui, à la dernière exhibition, a remporté le premier prix pour le plus beau char de bêtes à cornes destinées à l'exportation. La coupe sera remise à la compagnie d'exposition qui la donnera à M. John Crowe l'heureux lauréat.

Cette coupe forme moyen-âge, repose sur un trépied qui prend la forme de trois pattes de bœuf.

Sur chaque côté de la coupe est artistement gravé un bœuf, entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, et de blé.

Au sommet du couvercle, l'on voit une tête de bœuf, en argent massif fondu.

Le tout est d'un fini parfait et d'une beauté tout à fait remarquable.

Mais ce que le public admirera encore davantage c'est l'idée généreuse de la banque d'Hochelaga qui a su si bien trouver ce moyen ingénieux de promouvoir les intérêts de l'exportation de nos bestiaux.

MAGNIQUES

Bureaux à Louer

— DANS —

Les Bâties de L'ETENDARD avec toutes les améliorations modernes. S'adresser au

GERANT DE L'ETENDARD

A. DEMERS C. BRUNET

faisant affaires sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montréal

Ferblantiers, Plombiers, Couvresseurs

ET POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Assortiment très varié et complet d'ustensils de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Bracket, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaies à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, des Fournaies à l'air chaud, et des Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

Trente-deuxième Rapport Annuel

DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE DES SOCIÉTAIRES LE 12 OCTOBRE 1891 POUR LES DOUZE MOIS FINISSANT LE 31 AOUT 1891.

MESSIEURS,

La compagnie a perdu, en mai dernier, les services précieux de son président, M. Joseph Comte, qui a donné sa démission volontaire comme directeur. Le Bureau de Direction l'a remplacé comme directeur, par M. H. Laporte, marchand épicier en gros de la partie ouest de la cité, et m'a élu président.

Dans le cours de l'année, nous avons fait trois améliorations importantes: la classification des risques, la réduction du taux d'assurance et une diminution de 50 p. c. du billet de dépôt. La première a eu pour effet de rendre le travail des employés plus facile et plus expéditif, et les deux autres, en augmentant les bénéfices des assurés et diminuant la garantie exigée d'eux, devront contribuer puissamment à augmenter nos affaires.

L'exercice finissant le 31 août dernier, n'a pas été moins favorable que les précédents. Il y a eu augmentation dans le montant des risques, des billets de dépôt et des profits des assurés, et diminution des pertes.

En effet, nous avons commencé le dernier exercice avec \$5,275,708.00 de risque et \$457,373.00 de billets de dépôt, lesquels après la réduction ci-dessus mentionnée se montaient à \$228,686.00, et nous l'avons terminé avec \$5,704,729.00 de risques et \$238,722.00 de billets; soit une augmentation de \$429,021.00 dans les assurances et \$10,036.00 dans les billets. La répartition est de 1/2 p. c. de moins cette année, ce qui représente un autre bénéfice de \$1,913.84 aux sociétaires. Enfin les pertes n'ont été que de \$4,077.25 contre \$5,103.51 l'an dernier.

Quant à la recette, elle a été moindre cette année que l'an dernier, la répartition ayant été moins élevée. Nous vous avions promis, dans notre dernier rapport, de diminuer la répartition si les circonstances le permettaient; nous l'avons réduite, comme vous le voyez, et nous avons pu tout de même porter \$5,268.37 au fonds de prévoyance. Ce fond s'élève maintenant à la somme de \$104,000.

Il nous semble que nous avons lieu de nous féliciter des résultats de cette année, et d'espérer que les propriétaires fonciers de Montréal prendront enfin avantage du bon marché de notre assurance.

Messieurs, nous vous remercions sincèrement de la confiance que vous avez accordée au Bureau de Direction, et nous espérons que vous serez satisfaits de son administration.

F. X. SAINT-CHARLES
Président,

ETAT DU SECRETAIRE TRESORIER
Feuille de Balance du Grand Livre
le 31 Août 1891

DÉBIT	
Caisse	\$ 75,681.79
Immeuble	11,500.00
Mobilier	862.84
Débitures	6,843.56
Répartition de 1891	9,569.21
Divers	30.26
Total	\$104,487.66

CREDIT	
Taxes	\$ 120.00
Profits et pertes	367.66
Fonds de prévoyance	104,000.00
Total	\$104,487.66

Opérations de l'année finissant le 31 Août 1891

RECETTES	
Primes	\$ 4,655.12
Transports	58.00
Intérêts	3,568.00
Divers	29.24
Répartition de 1892	128.72
Répartition de 1891	9,569.21
Total	\$18,008.29

DEBOURSES	
Réparation	\$ 36.02
Arbitrages	84.78
Divers	57.07
Feux	4977.25
Administration	7,317.14
Porté à profits et pertes	267.66
Porté à fonds de prévoyance	5,268.37
Total	\$18,008.29

ACTIF	
Argent en banque	\$ 75,501.12
Argent en mains	180.67
Immeuble	11,500.00
Mobilier	862.84
Divers	30.26
Débitures	6,843.56
Répartition de 1891	9,569.21
Billets de dépôt	238,722.00
Total	\$343,209.66

PASSIF	
Taxes	\$ 120.00
Excédant de l'actif	343,089.66
Total	\$343,209.66

Montant des assurances en force le 31 août 1891 \$5704,729.00
Proportion de l'actif—6.01 o/o

J. B. LAFLEUR,
Secrétaire-trésorier.

Nous soussignés, auditeur de la dite compagnie, certifions par les présentes avoir examiné avec soin les livres, états de comptes, recettes et dépenses de la dite compagnie pour l'année finissant le 31 août dernier, et avoir trouvé le tout correct et parfaitement tenu.

J. O. CHOLETTE,
F. PAUL LUPIEN,
D. W. GAGNON.

Auditeurs,

Montréal le 6 octobre 1891.

Les messieurs suivants furent ensuite réélus directeurs: F. X. Saint-Charles, L. O. Hetu, Anselme Labrecque, D. C. Brosseau H. Laporte, Owen Hart, J. A. Vaillancourt, George Renault, et M. F. X. Montmarquet fut remplacé par M. J. R. Savignac.

Un vote de remerciements a été donné à l'ex-président, M. Joseph Comte, pour ses longs et précieux services à la compagnie.

Et la séance se termina par les votes de remerciements usités, aux directeurs officiers et auditeurs de la compagnie.

A une assemblée subséquente des directeurs, M. F. X. Saint-Charles fut élu président, et M. L. O. Hetu vice-président.

LEFEBVRE & FRERE

Manufacturiers de

CHAUSSURES EN GROS

No. 443 Jacques Cartier

MONTREAL.

Spécialité: Chaussures fines pour dames, fillettes enfants.

D. A. BEAULIEU

Peintre de maisons et d'enseignes

Spécialité de décoration d'églises, de chapelles, d'édifices publics, résidences privées. Fabricant de vitraux peints et en mosaïque.

1986 B, RUE STE-CATHERINE, Montreal
Téléphone Bell No. 3342.

Plans et estimés fournis pour toutes sortes de décorations.